

N°1

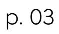
La Gazette DE LA RECHERCHE

Janvier - Avril 2024

L'ACTUALITÉ DE LA SECTION RECHERCHE DE LA DAP - EX3

UNE NOUVELLE GAZETTE POUR LA RECHERCHE !

Vous découvrirez dans ces pages l'actualité de nos activités de production, d'accompagnement et de valorisation de la recherche pénitentiaire. Cette gazette est un espace où nous voulons mettre en avant toutes les personnes qui font avancer la recherche, et la rendent utile pour aider aux transformations de notre administration. Nous y partageons les résultats de recherches achevées ces derniers mois, et y annonçons les lancements de nouveaux projets.


p. 03



Hommage à Robert Badinter

Ce premier trimestre de l'année 2024 a été marqué par la disparition de l'ancien garde des Sceaux, ministre de la Justice.

p. 14





3 QUESTIONS À

Hugo Bréant et Lorenn Contini, sociologues au pôle recherche de la DPJJ. **L'école en prison**.

Centrer la discussion sur l'école permet aux participants de se replacer dans leur expérience de jeunes plus que dans leur condition de détenus.

p. 09



ARCHIVES À LA LOUPE



Bond de 60 ans en arrière, à l'ancienne maison centrale de Nîmes

p. 11

La rédaction

L'équipe de la section recherche est composée de profils pluridisciplinaires : sciences sociales, droit et ingénierie de recherche.

Ghislain Gabalda - chef de section.

Alice Brun - chargée de suivi de recherche.

Alice Landié - stagiaire chargée de valorisation de la recherche.

Marjolaine Martin - chargée de valorisation de la recherche.

Jean-Lucien Sanchez - chargé de recherche, référent histoire et patrimoine.

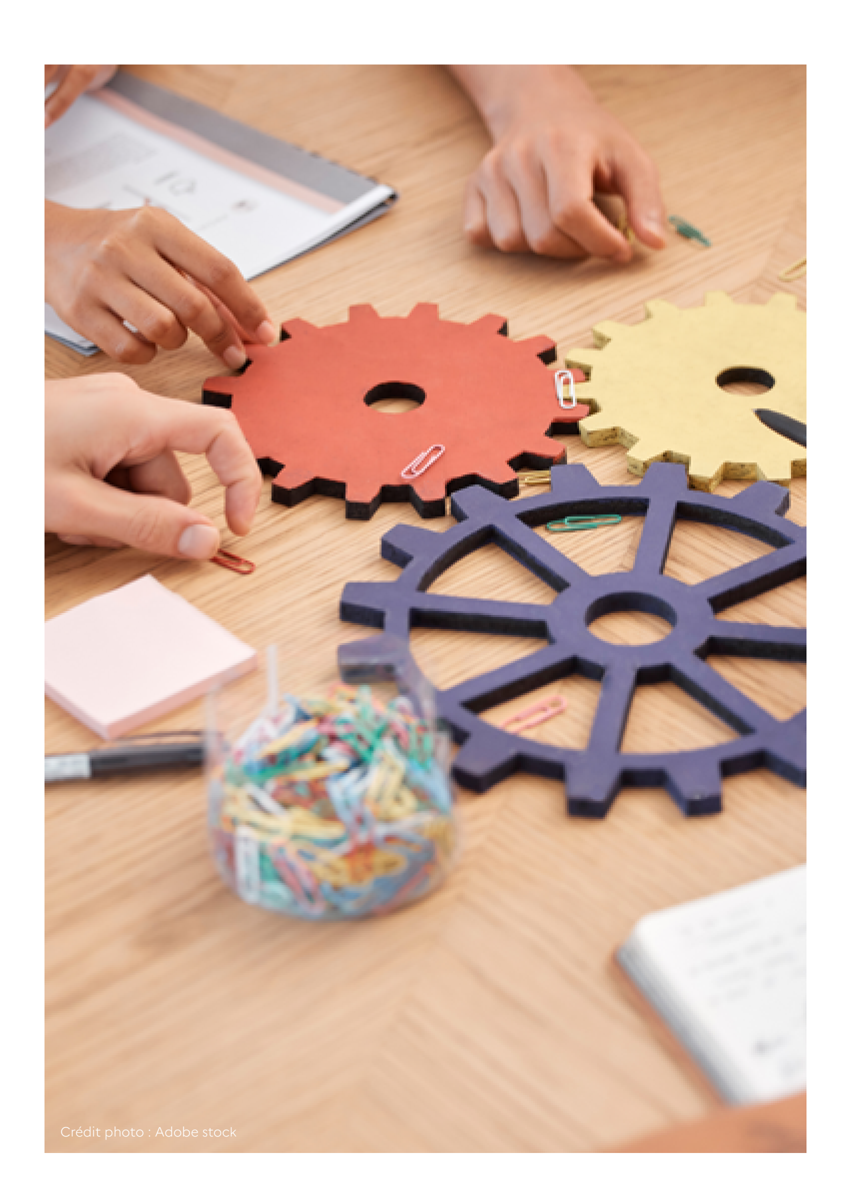
Marion Wagner - chargée de recherche, référente juridique.

Pour nous contacter :
recherche.sdex-dap@justice.gouv.fr

À cette équipe, il faut associer les référents recherche au sein des dix directions interrégionales des services pénitentiaires :

***Anne-Sophie Cortinovis** (Grand-ouest – Rennes), **Michel Darrius** (Sud-ouest – Bordeaux), **Camille Decoopman** (Grand-nord – Lille), **Leila Delannoy** (Sud-est - Marseille), **Éric Dingli** (Sud – Toulouse), **Vincent Estais** (Auvergne-Rhône-Alpes – Lyon), **Théo Gomez** (Ile-de-France – Paris), **Jean-Marc Grandclaudon** (Grand-Centre – Dijon), **Auriane Koschig** (Grand-est – Strasbourg), **Clément Lendomer** (Grand-nord – Lille), **Gérard Pescheux** (Outres-mers).*

Ils accompagnent les chercheurs au plus près des terrains, en faisant le lien entre les équipes de recherche et les directeurs d'établissements qui les accueillent.


Crédit photo : Adobe stock

Au sommaire :

ÉDITO

UNE NOUVELLE GAZETTE POUR LA RECHERCHE !

Ce premier numéro est l'occasion de présenter notre équipe et la variété de nos missions (p. 04), qui nous permettent de collaborer avec des chercheurs universitaires, et d'être au contact des différents services de l'administration. Notre travail quotidien nous amène à échanger avec d'autres administrations et à innover au travers de nouvelles formes de partenariats. Dans ces pages, retrouvez un exemple d'une de nos collaborations avec le témoignage de la coopérative Où sont les dragons sur leur participation au projet « Alternatives à la discipline » (p. 13).

Au fil de ces pages, vous avez un aperçu de la variété des thématiques explorées actuellement sur le terrain. Nous vous proposons un panorama exhaustif (ou presque) de tous les sujets de recherche en cours qui font l'objet d'un suivi de notre part (p. 06).

Côté actualité, nous vous présentons les premiers résultats d'une enquête menée par nos homologues du pôle recherche de la direction de la projection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) sur l'enseignement en détention (p. 09). L'enseignement est un fil rouge pour 2024, avec en horizon, à l'automne, la journée d'études annuelle de la DAP.

L'actualité, cela peut aussi être l'éclairage du passé ! La section recherche se consacre également à un important volet de valorisation de l'histoire et du patrimoine pénitentiaires. Retrouvez dans la gazette les dernières publications sur ces sujets, ainsi qu'une plongée dans les archives (p. 12).

Ces pages se veulent une lecture rapide, mais aussi une invitation à aller plus loin, par l'écoute de podcasts, le visionnage de vidéo ou la lecture des publications sur les résultats de recherches.

Nous souhaitons nous adresser à tous nos collègues en administration centrale, en directions interrégionales, en établissements et en services pénitentiaires d'insertion et de probation. Au-delà de nos murs, nous souhaitons également contribuer à faire connaître la richesse de notre administration et les réflexions qui s'y déploient.

FOCUS SUR LE BUREAU EX3

Au sein de la sous-direction de l'expertise (SDEX) de la DAP, le bureau de la donnée, de la recherche et de l'évaluation (EX3) rassemble des équipes aux compétences et missions variées autour de la production de recherches, d'analyses et d'outils de pilotage au service des acteurs de l'administration pénitentiaire.

Il est composé de quatre sections :
- La **section analyse de données** valorise les données à travers des analyses pour éclairer les décisions et politiques publiques ;
- La **section solutions et outils** crée et améliore des outils de pilotage pour l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire ;
- La **mission d'évaluation des politiques pénitentiaires** porte les travaux d'évaluation et assure une expertise en interne ;
- La **section recherche** dont les missions sont présentées après.

Chaque numéro de cette gazette intégrera des contributions des différentes sections du bureau EX3, pour découvrir les coulisses et la richesse des productions de ce bureau.

ZOOM

LES MISSIONS DE LA SECTION RECHERCHE

Saviez-vous qu'il existe au sein de la sous-direction de l'expertise une équipe qui travaille au quotidien sur les activités de recherches scientifiques actuelles et futures dans le champ pénitentiaire ?

Au sein de la sous-direction de l'expertise, dans le bureau de la donnée, de la recherche et de l'évaluation, la section recherche agit comme la courroie de transmission des besoins exprimés par l'institution pénitentiaire auprès de l'univers académique. Elle fait converger les intérêts scientifiques avec les enjeux institutionnels pour élaborer les actions publiques de demain.

À la fin de l'année 2023, la section recherche s'est rassemblée autour des micros de notre nouveau « studio podcast » pour faire le point sur l'année écoulée, et se tourner vers ce que nous réserve 2024.

Écoutez ce court épisode ici :



Les projets initiés en 2023

- La boîte à outils de la recherche en milieu pénitentiaire : module de formation en ligne sur Moodenap à destination des chercheurs (mise en ligne prévue en 2024).
- L'évaluation concernant l'utilisation de la réalité virtuelle dans la formation des surveillants pénitentiaires.
- Le projet sur les alternatives à la discipline : proposer une nouvelle procédure comme réponse aux incidents en détention (dans le cadre du plan national de lutte contre les violences).

Les évènements marquants de 2023

- Le documentaire « Les prisons en 1963 » en ligne sur Criminocorpus.
- L'exposition virtuelle « Le centre de jeunes détenus de Fleury-Mérogis » en ligne sur Criminocorpus.
- La Journée d'études de la DAP « Réinventer le sport en détention ».
- Le tournage de la visite virtuelle sur la maison centrale de Clairvaux sur Criminocorpus (en ligne en 2024).
- L'étude EPSYLON sur l'impact psychologique de l'entrée en détention.

Les recherches à initier en 2024

- La recherche évaluation portant sur l'usage de la réalité virtuelle dans la prise en charge des auteurs de violences conjugales
- Une recherche in itinere sur la prise en charge des auteurs d'infractions à caractère sexuel.

Les résultats de recherche attendus en 2024

- La recherche évaluation sur le bracelet anti-rapprochement.
- La recherche sur le modèle du centre de détention de Casabianda.
- La recherche « prisons vertes » sur le verdissement des établissements pénitentiaires.
- La recherche sur les ateliers mixtes en détention.

PRODUIRE DE LA CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE SUR LE CHAMP PÉNITENTIAIRE

- Financer et co-financer des travaux de recherche pour répondre aux besoins formulés par les services déconcentrés et les services centraux, en cohérence avec l'actualité pénitentiaire ;
- Produire de la connaissance sur l'histoire et le patrimoine pénitentiaire.

ACCOMPAGNER LES RECHERCHES SCIENTIFIQUES EN MILIEU PÉNITENTIAIRE

- Coordonner le déroulement des recherches sur les terrains pénitentiaires : rédaction de conventions de partenariat avec les universités et laboratoires de recherche, et délivrance des autorisations d'accès aux terrains, en lien avec les référents recherche ;
- Impliquer des bureaux de l'administration centrale en les associant aux recherches sur les thématiques qui les concernent ;
- Garantir la protection des données personnelles et sensibles durant toutes les étapes des recherches.

CONSEILLER LES SERVICES DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE DANS LE DOMAINE SCIENTIFIQUE

- Contribuer à la mise en place de projets de recherche en interne ;
- Apporter un soutien en connaissances méthodologiques et juridiques.

VALORISER LES TRAVAUX DE RECHERCHE

- Publier et diffuser les résultats de recherche ;
- Organiser des évènements de valorisation scientifique ;
- Valoriser la mémoire pénitentiaire des agents et des lieux.

ZOOM

LA RECHERCHE AVANCE…

Au quotidien, la section recherche et les référents recherche au sein des directions interrégionales des services pénitentiaires accompagnent des dizaines de projets de recherche en cours : mémoires d'étudiants, thèses, projets financés par le ministère de la Justice.

Découvrez ici une sélection d'actualités : projets de recherche en cours, en attendant leurs résultats dans les prochains trimestres, voire les prochaines années pour certains.

SUIVI DES PERSONNES PLACÉES SOUS MAIN DE JUSTICE

Les auteurs de violences cyber pédopornographiques
Cédric Le Bodic et Barbara Smaniotto
Sociologie, psychopathologie, droit pénal – Recherche co-financée avec l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ) - Université de Lyon 2 Lumière

Étude du phénomène de cyber pédopornographie et des caractéristiques socio-criminologiques des auteurs afin de proposer des préconisations en matière de prévention et de prise en charge thérapeutique de cette problématique.

L'usage du dispositif de réalité virtuelle appliqué à la prise en charge des auteurs de violences conjugales
Sous la direction de Cinzia Guarnaccia
Psycho-criminologie - Université Rennes 2

Recherche évaluative de l'expérimentation du casque de réalité virtuelle dans la prise en charge des auteurs de violences conjugales réalisée par une équipe de recherche en psychologie clinique et sociale, menée au sein de 14 services pénitentiaires d'insertion et de probation répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et de l'outre-mer pendant 24 mois. Elle a pour objectif de mesurer l'efficacité de la réalité virtuelle dans le suivi probationnaire des auteurs de violences conjugales et d'évaluer son impact sur le taux de récidive.

Les nouveaux projets de thèses et mémoires

DÉTENTION

La violence dans les prisons pour femmes, Lola Legendre
Sociologie - Thèse - Université de Lille

Analyse sociologique des différents types de violences dans les établissements pénitentiaires pour femmes.

SANTÉ

Le suivi gynécologique en milieu carcéral, Romane Burtin,

L'allaitement en milieu carcéral, Léna Louarn

Science maïeutique - Mémoires – Université de Brest

Mémoires en science maïeutique (Diplôme d'État de sage-femme) : suivi gynécologique des femmes incarcérées et analyse sur les pratiques et les représentations de l'allaitement en milieu carcéral.

PROGRAMME D'INSERTION

Dispositif "Hors les murs" : visiteurs accompagnants en milieu ouvert
Caroline Arnal, Paulin Barcat et Claire Verdier
Sociologie - Recherche évaluative portée par IP1 (département des parcours de peines de la sous-direction de l'insertion et de la probation) - Agence Phare

Évaluation de la connaissance et de l'appropriation du dispositif d'accompagnement par les personnels pénitentiaires d'insertion et de probation, les bénévoles de l'Association nationale des visiteurs de personnes sous main de justice afin d'identifier les freins à l'appropriation du dispositif et de préconiser des axes d'amélioration.

Impact du programme ADERES de prise en charge des courtes peines
Sous la direction de Massil Benbouriche
Recherche évaluative portée par IP1 - Université de Lille

Analyse de l'implantation du programme de prise en charge au sein des services pénitentiaires d'insertion et de probation, de ses impacts sur les personnels et les personnes placées sous main de justice et de l'appropriation du programme par les autorités judiciaires.

TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

Prisons vertes : enjeux et influences du verdissement des établissements pénitentiaires
Alix Barbier, Alexandra Berthe, Anaïs Henneguelle et Antonin Margier
Économie et géographie – Recherche en lien avec EX4 - Université Rennes 2

Après un appel à projets lancé en 2022, première recherche de l'administration pénitentiaire sur le verdissement de ses établissements. L'équipe est actuellement en phase de rédaction du rapport final, qui sera livré dans les prochains mois.

PANORAMA DES **RECHERCHES…**

Dans cette première gazette, voici un panorama de quelques-unes des recherches dont le suivi a occupé notre quotidien ces derniers mois, selon une représentation thématisée.



SUIVI DES PERSONNES PLACÉES SOUS MAIN DE JUSTICE

Cartographie des dynamiques émotionnelles de djihadistes français
Sciences Po Saint Germain-en-Laye et EHESS

Les auteurs de violences cyberpépornographiques
Université Lyon 2 Lumière

Sociologie des processus de radicalisation : les ultras
CEPEL

Le dispositif de réalité virtuelle dans la prise en charge des auteurs de violences conjuguales
Université Rennes 2

La sociologie du djihadisme
Sciences Po Saint-Germain-en-Laye et CESDIP

Réintégration sociale des personnes condamnées pour terrorisme
Université de Strasbourg ANR

La structuration des acteurs impliqués dans la traite des êtres humains
CNAM ESDR3C

Les profils et les stratégies d'approche des auteurs de violences sexuelles
Université Paris Cité



ACTIVITÉS CULTURELLES

Les radios pénitentiaires en France et en Espagne
Université de Reims Champagne-Ardenne

Les espaces culturels permanents
Ministère de la Culture



ENSEIGNEMENT

L'enseignement en milieu pénitentiaire
Sciences Po Saint-Germain-en-Laye



INSERTION OU RÉINSERTION

L'impact du programme de prise en charge des peines courtes
ADERES Université de Lille



SANTÉ DES PERSONNES DÉTENUES

Handicap et autonomie en prison
DREES

Suivi gynécologique en milieu carcéral
École universitaire de maïeutique de Brest

L'allaitement en milieu carcéral
École universitaire de maïeutique de Brest

Enquête sur la santé et les substances en prison
OFDT

EPSYLON
F2RSM Psy Hauts-de-France



LIENS FAMILIAUX EN DÉTENTION

Le couple à l'épreuve de l'expérience carcérale : comparaison France / Italie / Espagne
Université Lyon 2 Lumière



TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

L'alimentation en détention
EM Lyon Business Sschool

Prisons vertes
Université Rennes 2



GESTION DE LA DÉTENTION

Les personnes détenues étrangères en prison
CESDIP

Le centre de détention de Casabianda : les prisons ouvertes
Université de Corse Pasquale Paoli

La violence dans les prisons pour femmes
Université de Lille



SURVEILLANCE

Le Bracelet anti-rapprochement
ENSA Paris Val-de-Seine

LECTURE

NOS PUBLICATIONS

La section recherche valorise les travaux qu'elle produit, co-produit ou accompagne, sous plusieurs formes et sur plusieurs plateformes. Retrouvez dans chaque gazette un récapitulatif de toutes les publications des mois précédents.

CAHIERS D'ÉTUDES PÉNITENTIAIRES

Les cahiers d'études pénitentiaires et criminologiques, dont la publication est coordonnée par la section recherche, permettent de rendre accessibles les résultats d'enquêtes et d'études récentes. Histoire, sociologie, statistiques... Les sujets et les angles sont divers :

- **« La consommation des produits de cantine en détention : une analyse de la structure de consommation des personnes détenues dans un contexte de forte inflation »**, Élise Drony, *Cahier d'études pénitentiaires et criminologues n°64*, paru en janvier 2024.

Étude réalisée par Élise Drony, alors chargée d'études statistiques au sein du bureau EX3, qui s'intéresse aux effets du contexte inflationniste sur la consommation des personnes détenues, dans les établissements dont la cantine est en gestion publique : après la description des profils de consommateurs, elle compare les effets de l'inflation sur les prix dans les catalogues de cantine avec ceux pratiqués en population générale.

PODCASTS À LA UNE

Depuis 2023, la section recherche s'est lancée dans ce nouveau format de valorisation. Le podcast vous permet de (re)vivre nos évènements de restitution (forum, journée d'études), mais également de découvrir, à travers des interviews, les nouveaux résultats de recherche.

Réinventer le sport en détention.
3 épisodes

Vous n'avez pas pu assister à la journée d'études de la DAP 2023 consacrée au sport en détention ? Ce podcast restitue l'essentiel des échanges.

Ep. 1 - Regards croisés sur l'histoire et la sociologie du sport en détention (30 min.).

Ep. 2 - Les défis sur le sport en détention (44 min.).

Ep. 3 - Les outils pour repenser le sport en détention (55 min.).

Les effets de l'enfermement sur les mineurs incarcérés.
1 épisode (22 min.)

Pour accompagner le rapport sur cette recherche (disponible en ligne), Marjolaine Martin invite Alice Simon à revenir sur les éléments les plus marquants de son enquête, illustrés par la lecture d'extraits d'entretiens.

Auteurs d'infractions à caractère sexuel.
1 épisode (48 min.)

Pour compléter l'évènement du 19 mars 2024 pour la journée nationale dédiée à la prise en charge des auteurs d'infractions à caractère sexuel, nous mettons en avant le rôle que peut avoir la recherche au service de l'amélioration de la prise en charge des AICS.

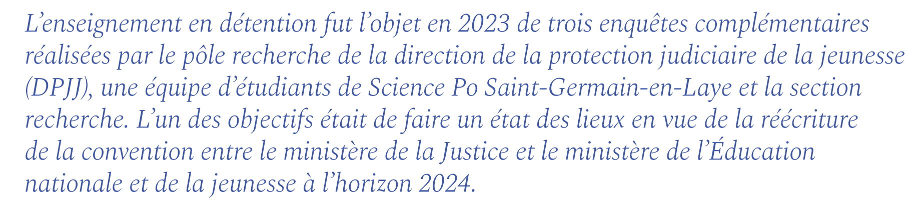
Du nouveau sur Criminocorpus

Criminocorpus est la plateforme de publication scientifique en ligne sur l'histoire de la Justice, des crimes et des peines. Jean-Lucien Sanchez contribue à différents projets à la fois sur le site du musée, et dans la revue (comité de rédaction). Ainsi a-t-il pu participer récemment au dossier *« Sombre patrimoine, patrimoine sombre. Mémoires et histoires de la justice »*, avec un article *« Filmer la prison et ses personnels. D'une approche expérimentale à une démarche concertée »*. Il présente le projet de visite virtuelle d'établissement porté par la DAP et l'équipe de Criminocorpus : entre démarche historique et démarche ethnographique, sont abordées les questions matérielles et logistiques que les visites virtuelles peuvent poser.

QUESTIONS

3 QUESTIONS À… HUGO BRÉANT ET LORENN CONTINI





L'enseignement en détention fut l'objet en 2023 de trois enquêtes complémentaires réalisées par le pôle recherche de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ), une équipe d'étudiants de Science Po Saint-Germain-en-Laye et la section recherche. L'un des objectifs était de faire un état des lieux en vue de la réécriture de la convention entre le ministère de la Justice et le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse à l'horizon 2024.

Le rapport de la DPJJ, « L'école en prison. Conditions d'enseignement et expériences scolaires des mineurs détenus », à paraître en juin. Hugo Bréant et Lorenn Contini, qui signent ce rapport, nous en parlent en trois questions.



Quels étaient les objectifs de cette recherche ?
Notre recherche étudie l'organisation de l'enseignement dans les différents établissements pénitentiaires, l'offre scolaire destinée aux mineurs et la manière dont la scolarisation s'inscrit dans leur quotidien carcéral. Elle s'intéresse principalement aux expériences que les enseignants et les jeunes font de cette scolarité entre les murs. En fonction de leur parcours scolaire antérieur ou de la durée de leur incarcération par exemple, le vécu scolaire des mineurs incarcérés varie fortement.

Parlons de vos résultats. École et détention : deux logiques qui s'opposent ou deux mondes qui s'apprivoisent ?
Bien que la scolarité soit considérée comme un axe prioritaire de la prise en charge, le contexte carcéral impacte très nettement l'organisation et le déroulement des enseignements. Les déplacements, l'utilisation des salles de classe ainsi que la gestion des temps collectifs scolaires sont soumis aux logiques sécuritaires de l'administration pénitentiaire. Ces contraintes limitent le nombre d'heures consacrées à la scolarité autant que la prise en compte des enjeux pédagogiques dans la composition et la recomposition des groupes scolaires.

Pourtant, le dialogue formalisé entre l'administration pénitentiaire, l'éducation nationale et la protection judiciaire de la jeunesse, et surtout les échanges informels réguliers fluidifient les relations entre les différents professionnels et facilitent le fonctionnement de l'école en détention. Les enseignants et enseignantes s'adaptent à l'univers carcéral et à ses règles, en profitant par exemple de la réduction des effectifs au sein des groupes pour individualiser les apprentissages.

Parlons de votre enquête. Quelles sont les particularités du terrain auprès des jeunes détenus ?
Davantage que le terrain, c'est le sujet qui nous a semblé de prime abord particulier : le fait que les jeunes soient majoritairement en situation de décrochage scolaire implique que l'école n'apparaît pas a priori au centre de leurs préoccupations. Les professionnels rencontrés étaient d'ailleurs sceptiques sur leur participation à la recherche. Mais le contexte de la détention favorise leur propension à accepter l'entretien : il constitue une occasion de sortir de la cellule, de casser la routine carcérale, de parler à des interlocuteurs en dehors du suivi judiciaire et de la prise en charge éducative. Centrer la discussion sur l'école leur a finalement donné l'occasion d'évoquer différentes ruptures importantes de leur parcours, mais aussi de donner leur avis, de parler d'eux de manière positive et surtout de les replacer dans leur expérience de jeunes plus que dans leur condition de détenus.

> *« C'est des moments où on peut, pas oublier qu'on est en prison mais c'est des moments où on peut, entre guillemets s'évader un peu, de la prison, des soucis, parce qu'on discute des fois, on rigole des fois, on travaille, tellement on est concentrés bah on oublie tout, c'est quelque chose de bien quoi ! »*

Rami, 16 ans, établissement Est

Extrait d'entretien issu de la recherche « Les conditions d'enseignement et expériences des mineurs détenus ».

DONNÉES

LES CLÉS DES DONNÉES… SYLVAIN MAUGIS



Le Laboratoire de développement durable, d'innovation et des bonnes pratiques (EX4) a organisé en début d'année 2024 un atelier « vague de chaleur » sur les risques des chaleurs extrêmes en détention. Le bureau de la donnée, de la recherche et le l'évaluation (EX3) y a contribué notamment par la production de chiffres par la section analyse de données.

C'est au cœur de l'hiver que se préparent les réponses aux prochaines canicules.

Âge	Personnes détenues au 29 janvier 2024, signalées comme vulnérables à la chaleur		Personnes détenues au 1er janvier 2024	
	Nombre	Part	Nombre	Part
13-19 ans	0	0,0	3 474	4,6
20-29 ans	72	5,0	27 073	35,7
30-39 ans	118	8,3	22 277	29,4
40-49 ans	175	12,2	13 271	17,5
50-59 ans	232	16,2	6 383	8,4
60-69 ans	509	35,6	2 500	3,3
70-79 ans	278	19,5	795	1,0
80 et plus	45	3,1	124	0,2
Total	1 429	100,0	75 897	100,0

Personnes détenues au 1er janvier 2024 : ministère de la Justice - GENESIS, Traitement : DAP/EX3 et SDSE. Les chiffres communiqués sont une estimation et doivent être interprétés avec précaution.

Sylvain Maugis, chef de la section analyse de données, nous explique comment il a produit une estimation du nombre de personnes détenues vulnérables à la chaleur :

Quelles sont les ressources à disposition de la section analyse de données pour obtenir ce type de chiffres ?
La section analyse de données produit ses statistiques principalement à partir des données saisies dans l'applicatif GENESIS (gestion nationale des personnes détenues en établissement pénitentiaire), utilisé essentiellement pour gérer la détention au sein des établissements pénitentiaires.
Ces données nous sont mises à disposition sous forme de « tables » (i.e. des tableaux constitués de lignes et de colonnes, dont certains peuvent comptabiliser plusieurs millions de lignes) : par exemple, nous disposons d'une table des mouvements qui compte une ligne par personne écrouée et par mouvement. Cela nous permet notamment de suivre l'évolution de la population carcérale. Pour passer d'une donnée brute à une donnée statistique, nous devons écrire et exécuter des programmes qui extraient les informations utiles contenues dans ces tables. D'autres traitements doivent être réalisés sur les résultats, afin d'obtenir des indicateurs fiables et exploitables pour l'analyse.

Quels défis posent l'estimation du nombre de personnes détenues vulnérables à la chaleur ?
Lorsque le bureau EX4 me demande d'estimer le nombre de personnes vulnérables à la chaleur, j'ignore si les données sont dans GENESIS et, si elles le sont, à quel endroit je peux effectivement les trouver.

Mon premier réflexe est de rechercher les mots « chaleur », « canicule », etc. dans le dictionnaire des données de GENESIS, un document qui liste, sans rentrer dans le détail, le contenu des tables mises à notre disposition. Je ne trouve aucune occurrence. Cela signifie soit que GENESIS ne contient aucune donnée sur le sujet, soit que les données existent mais qu'elles ne sont pas référencées dans le dictionnaire des données.

Je décide d'aller plus avant dans mes recherches. J'ai l'intuition que l'information sur la vulnérabilité à la chaleur est contenue dans les commentaires des « consignes et signalements ». Les consignes et signalements sont un ensemble d'informations sur la personnalité, le comportement et/ou les particularités à prendre en compte dans la prise en charge d'une personne

détenue. De nouveau, je recherche les mots « chaleur », « canicule », etc. dans le contenu de ces commentaires. Ma recherche fait ressortir plus d'un millier de personnes détenues avec des commentaires tels que « CANICULE 2023 », « Dans le cadre du plan canicule, personne identifiée comme nécessitant une surveillance particulière », « Plan canicule », etc.

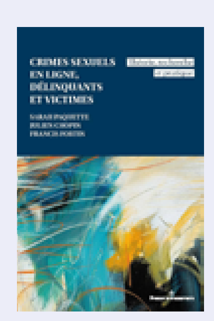
Comment lire le tableau ? Qu'est-ce que les résultats mettent en avant ?
Parmi les personnes détenues au 29 janvier 2024, 1429 sont signalées comme étant vulnérables à la chaleur, ce qui représente un peu moins de 2 % des 75 897 personnes détenues au début du mois. Comme on pouvait s'y attendre, les plus âgés sont les plus vulnérables. Les 60-69 ans représentent ainsi 35,6 % des personnes vulnérables contre seulement 3,3 % des personnes détenues.

Il faut toutefois garder à l'esprit les limites de cette estimation. Toutes les personnes détenues vulnérables à la chaleur ne font pas forcément l'objet d'un signalement dans GENESIS. Il est également possible que les mots-clés testés (chaleur, canicule) ne permettent pas de repérer toutes les personnes concernées. Comme il n'existe pas de façon unique de signaler cette vulnérabilité, d'autres termes ont pu être utilisés, échappant à mon ciblage.

Enfin, il est probable que le nombre de signalements augmente à l'approche de l'été, donc que ce chiffre estimé fin janvier soit beaucoup plus élevé en juillet et en août.

PAUSE

À LIRE, VOIR, ÉCOUTER



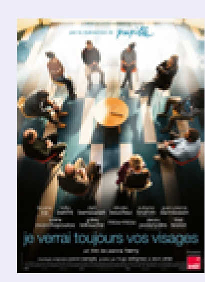
LIVRE

PACQUETTE Sarah, CHOPIN Julien, FORTIN Francis, Crimes sexuels en ligne, délinquants et victimes, éd. Hermann. L'ouvrage propose une approche pluridisciplinaire et l'étude de cas concrets au sujet de l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents.



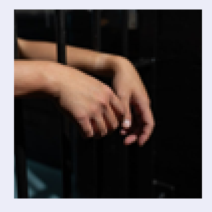
PODCAST

Vivre en prison : une sélection de podcasts à écouter | Radio France. Une nuit d'archives radiophoniques qui donnent la parole aux personnes détenues, mais aussi à leur entourage. Les épisodes : « Par quoi remplacer la prison pour les jeunes délinquants », « La Roquette, Saint Lazare, Fleury-Mérogis… quartiers de femmes pénitentes » et « Mères incarcérées » couvrent des sujets de suivi de recherches en cours du bureau.



CINÉMA

Je verrai toujours vos visages, film écrit et réalisé par Jeanne Herry. Disponible sur Canal+, en VoD et en DVD. Si vous aviez manqué la sortie au cinéma en 2023 de ce film essentiel et remarquable sur la justice restaurative, vous pouvez désormais facilement y avoir accès sur tous les supports.

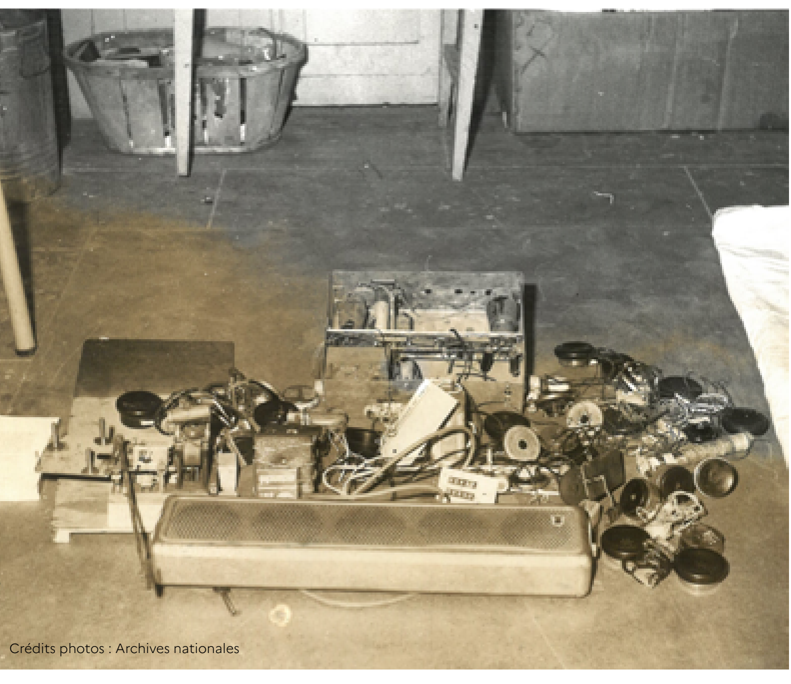


PODCAST

Le sens de la peine, point aveugle de la démocratie | Radio France. Un dialogue avec Bertrand Kaczmareck sur un impensé de la démocratie : la peine. L'ancien directeur d'établissement pénitentiaire revient sur la thèse qu'il a soutenue sur le sujet.

HISTOIRE ET PATRIMOINE

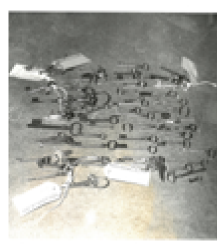
ARCHIVES À LA LOUPE
MAISON CENTRALE DE NÎMES



Crédits photos : Archives nationales







La recherche à l'administration pénitentiaire se passe aussi au fond des milliers de cartons d'archives, qui regorgent de découvertes fascinantes : l'occasion de vous faire découvrir quelques pépites récemment exhumées, permettant un regard sur le passé résonnant avec notre présent.

Pour ce premier numéro, nous vous proposons un bond de 60 ans en arrière dans l'ancienne maison centrale de Nîmes.

Dans le cadre d'un projet de recherche sur l'histoire des relégués en France (1938-1970), la consultation d'un grand nombre d'archives de la DAP versées aux Archives nationales, parmi lesquelles figure le dossier de fonctionnement de la maison centrale de Nîmes, a révélé une série de photographies assez exceptionnelles.

Replongeons-nous en 1965.

Le 26 juillet 1965 débute une fouille générale à la maison centrale de Nîmes qui dure près de trois jours. Une équipe spéciale de vingt surveillants venus de l'extérieur est chargée de la conduire. Cet effectif est renforcé par trois pelotons de gendarmes placés en faction dans différents points stratégiques de l'établissement. Car la maison centrale de Nîmes, comme celle de Clairvaux, est un établissement de très grande sécurité qui accueille environ 600 personnes détenues réparties dans deux grands dortoirs. Il s'agit de profils évalués comme « dangereux », c'est-à-dire des condamnés à la réclusion criminelle à temps ou à perpétuité et des relégués en stage disciplinaire.

Cette fouille est motivée par le suicide le 7 juillet d'un détenu incarcéré à Nîmes depuis près de 16 ans. Il est retrouvé pendu à la poutre d'un atelier et porte sur lui un billet où il est écrit : « Je ne peux plus supporter les pressions de la maffia ». En effet, à Nîmes, beaucoup de personnes détenues ont des accointances avec le milieu marseillais ou toulonnais et font régner un véritable régime de terreur à l'intérieur de l'établissement, où les règlements de compte vont bon train. La fouille vise donc à mettre à mal leur domination et permet la saisie d'un grand nombre d'objets : couteaux, matraques, réchauds, clés, passe-partout, vêtements civils et même des postes à transistors !

Ce qui devient rapidement « l'affaire de Nîmes » entraîne une grève de la faim de la part de 109 détenus qui se plaignent d'avoir été victimes de brutalités durant la fouille. En parallèle, une enquête administrative met à jour le contrôle exercé par certains détenus sur une partie du personnel et sur la population pénale et conduit à la mutation de 17 agents.



SOUS L'OEIL DE

OÙ SONT LES DRAGONS

Pendant six mois entre septembre 2023 et février 2024, Apolline Le Gall et Joachim Savin de la coopérative « Où sont les dragons » ont travaillé avec l'administration pénitentiaire dans le cadre du projet « Alternatives à la discipline en détention ». Ce projet visait à préparer un futur décret proposé au Conseil d'État prévoyant une procédure alternative aux poursuites disciplinaires.

où sont ↗
les dragons

La coopérative « Où sont les dragons » est issu de l'association du design et des sciences sociales pour aider à repenser des modèles d'organisation, en utilisant l'expérience vécue des parties prenantes comme point de départ aux réflexions.
Apolline Le Gall et Joachim Savin apportent ainsi leurs outils et leurs regards sur une situation complexe : le design permet de rendre compte et mettre en forme les expériences de chacun. Pour la petite histoire, le nom de leur coopérative est une référence à l'inscription « *Hinc sunt dracones* » (« ici sont les dragons ») que l'on retrouve sur quelques anciennes cartes du monde, à l'époque des grandes explorations, où la limite entre le connu et l'inconnu fait coexister l'essor des connaissances scientifiques et l'imaginaire de l'inconnu fantasmé…

Les deux « dragons » reviennent sur cette expérience : laissons-leur la parole !

Lorsque nous arrivons sur le projet, ce dernier a déjà fait l'objet de réflexion et d'études : nous intervenons à un moment où il est nécessaire de prendre en compte les différentes parties prenantes d'une situation. Nous sommes amenés sur le projet par Marion Wagner et Julien Sipra, respectivement de la section recherche (EX3) et du Laboratoire de développement durable, d'innovation, et de bonnes pratiques (EX4). Nous avons retrouvé dans ce binôme une dynamique similaire à la nôtre, une complémentarité entre conception et recherche, ce qui rend les échanges fluides, et notamment nos réunions hebdomadaires pendant toute la durée du projet.

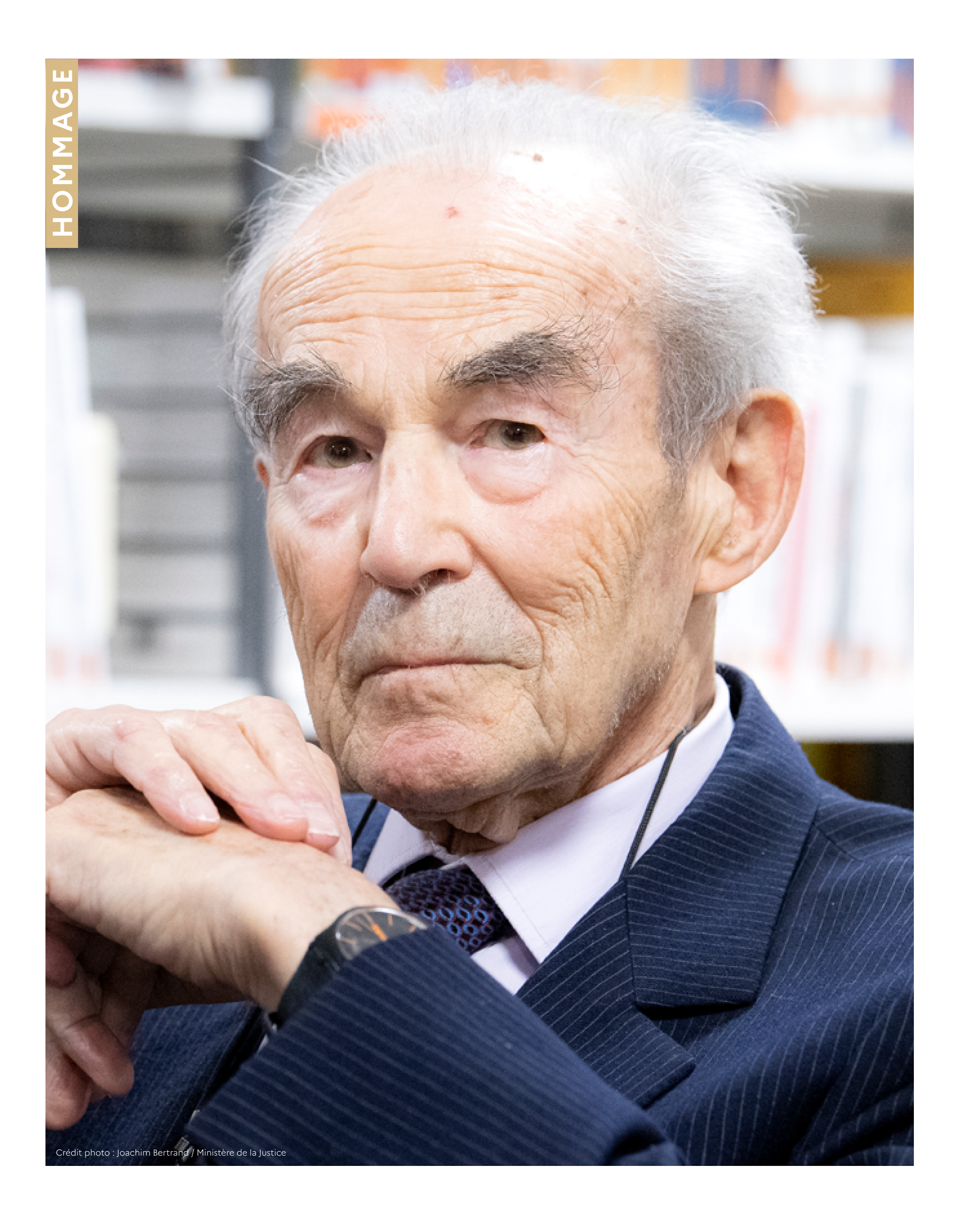
L'enthousiasme est partagé de travailler dans une démarche de legal design, de réfléchir aux normes, à la manière dont les personnes interagissent avec, et d'avoir un espace de création pour faire évoluer ces normes, le tout avec la rigueur que l'expertise juridique implique.

Notre travail s'est aussi et surtout opéré sur le terrain, dans des établissements partenaires qui expérimentent déjà des pratiques d'alternatives à la discipline, aussi nommées « infra-disciplinaires ». Nous nous sommes employés à mettre notre savoir-faire d'enquête au service de la prise en compte de l'expérience sensible et matérielle de chacun : équipes de direction d'établissements, les surveillants, et les personnes détenues. Au-delà des observations et entretiens, nous avons organisé des séances de travail en ateliers, notamment avec les directions, pour réfléchir ensemble sur les pratiques et inventer du possible. Un exercice peu commun, qui a été de notre point de vue bien reçu, avec une implication sérieuse de chacun et chacune.

Nous avons d'ailleurs, à cette occasion, pu relever l'importance d'assurer le lien entre les agents de terrain et l'administration centrale, pour répondre à un sentiment de ne pas être toujours écoutés. L'association des sciences sociales et du design a alors son rôle à jouer dans sa capacité à rendre compte et à transmettre ces expériences. Nous avons été marqués par l'engagement de chacun des acteurs rencontrés dans la volonté de faire évoluer les choses, de trouver de nouvelles manières de faire, même si tout le monde n'a pas forcément les mêmes objectifs.

Ce projet avec l'administration pénitentiaire a été pour nous un exemple fort de démarche originale de co-conception de la norme, en faisant discuter les différents points de vue pour proposer une évolution juridique. L'association du design et des sciences sociales peuvent permettre de concevoir de nouvelles façons de faire, en partant de l'expérience des parties prenantes, y compris pour essayer d'anticiper ce que les évolutions réglementaires risquent de provoquer sur le terrain. En outre, nous avons été sensibles à l'importance de donner la parole à tous : personnels pénitentiaires et personnes détenues en tant qu'usagers.

Espérons que les suites juridiques et pratiques de ce projet, si elles ne sont plus entre nos mains, apportent de nouvelles réponses efficaces aux incidents disciplinaires, et participent ainsi plus largement à l'apaisement du climat en détention, et à la façon de concevoir la discipline pénitentiaire.



Crédit photo : Joachim Bertrand / Ministère de la Justice

Hommage à *Robert Badinter*

Ce premier trimestre de l'année 2024 a été marqué par la disparition de l'ancien garde des Sceaux, ministre de la Justice, Robert Badinter.

La force de ses engagements en faveur de l'évolution de l'administration pénitentiaire et des modalités d'accompagnement des personnes placées sous main de justice, détenues ou non, nous guide et continuera de nous guider dans notre façon d'accompagner les recherches. C'est pourquoi nous tenions à lui rendre hommage dans ce numéro en lui consacrant cette dernière page.

Robert Badinter a marqué à la fois l'histoire de la justice et l'histoire de l'administration pénitentiaire. Avocat et professeur de droit, il est nommé garde des Sceaux, ministre de la Justice en 1981, avec une priorité en tête : obtenir l'abolition de la peine de mort. Après un long combat en tant qu'avocat, il obtient l'adoption d'une loi prévoyant cette abolition le 9 octobre 1981. Si cet immense progrès humaniste est le plus emblématique, l'action de Robert Badinter dans le domaine pénitentiaire ne s'arrête pas à ce précieux combat : il a également beaucoup œuvré à l'amélioration des conditions de détention notamment en abolissant les quartiers de sécurité renforcée (dits QHS), en autorisant les téléviseurs individuels en détention, en généralisant les parloirs sans dispositif de sécurité, ou encore en améliorant l'accès à la santé, à la culture et à l'enseignement ; il était d'ailleurs convaincu que le droit pénitentiaire deviendrait une branche à part entière du droit et s'était réjoui de la publication du premier code pénitentiaire en avril 2022. Il s'est également inscrit en réformateur de l'application des peines et a porté la nécessité de mener une réflexion sur les alternatives à l'emprisonnement, en créant notamment la peine de travail d'intérêt général, et sur les modalités d'accompagnement des personnes placées sous main de justice afin d'œuvrer toujours plus dans le sens de la réinsertion. En outre, Robert Badinter portait aussi des ambitions pour le personnel pénitentiaire : il est ainsi le premier garde des Sceaux, ministre de la Justice, à nommer une femme à la tête de l'administration centrale.

Nombre de ses engagements ont ainsi permis l'évolution de l'administration pénitentiaire et de son fonctionnement, et continueront sans nul doute d'irriguer toute l'action de l'administration pénitentiaire et toutes les recherches, tant toutes ses réflexions en faveur de l'humanisation des prisons et de la justice pénale en général demeurent d'actualité, dans un contexte toujours plus préoccupant de surpopulation carcérale.

Pour aller plus loin

Le 9 octobre 1981, le jour de l'abolition de la peine de mort | INA.

Ce travail d'archive retrace le combat de Robert Badinter pour l'abolition de ce qu'il appelait « la loi du Talion », et évoque le contexte de l'époque à laquelle ce combat s'est déroulé.

« La peine de mort, une histoire pénitentiaire. Le régime carcéral des condamnés à mort dans les prisons françaises. 1939-1981. », Jean-Lucien Sanchez, *Cahier d'études pénitentiaires et criminologues* n° 57.

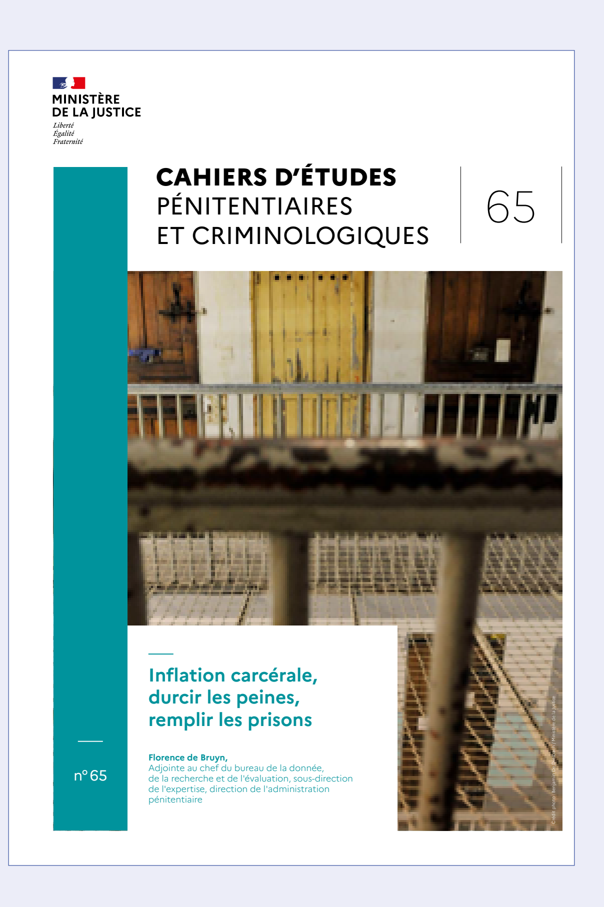
En 2021, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'abolition de la peine de mort, la section recherche a rédigé un cahier retraçant l'histoire de l'application de la peine de mort jusqu'à son abolition.

Robert Badinter : « La conception de la prison doit être, bien-sûr, la sanction, mais aussi l'amendement et la réinsertion » | France Info.

« On oublie que la prison est une période transitoire », c'est sur ces mots que s'ouvre ce court entretien avec Robert Badinter dans lequel il aborde sa conception de la prison. Cet article est aussi l'occasion d'évoquer le centre de Mauzac, un centre de détention construit à son l'initiative.

« Les prisons ? Il faut agir et n'en parler jamais » | Le 1 Hebdo.

Dans un entretien réalisé en 2015, Robert Badinter retrace les transformations de l'institution pénitentiaire, et revient sur les engagements qui l'ont animé jusqu'à la fin de sa vie.



À venir prochainement…

Le prochain numéro du *Cahier d'études pénitentiaires* n° 65 sur « L'Inflation carcérale, durcir les peines, remplir les prisons » par Florence de Bruyn :

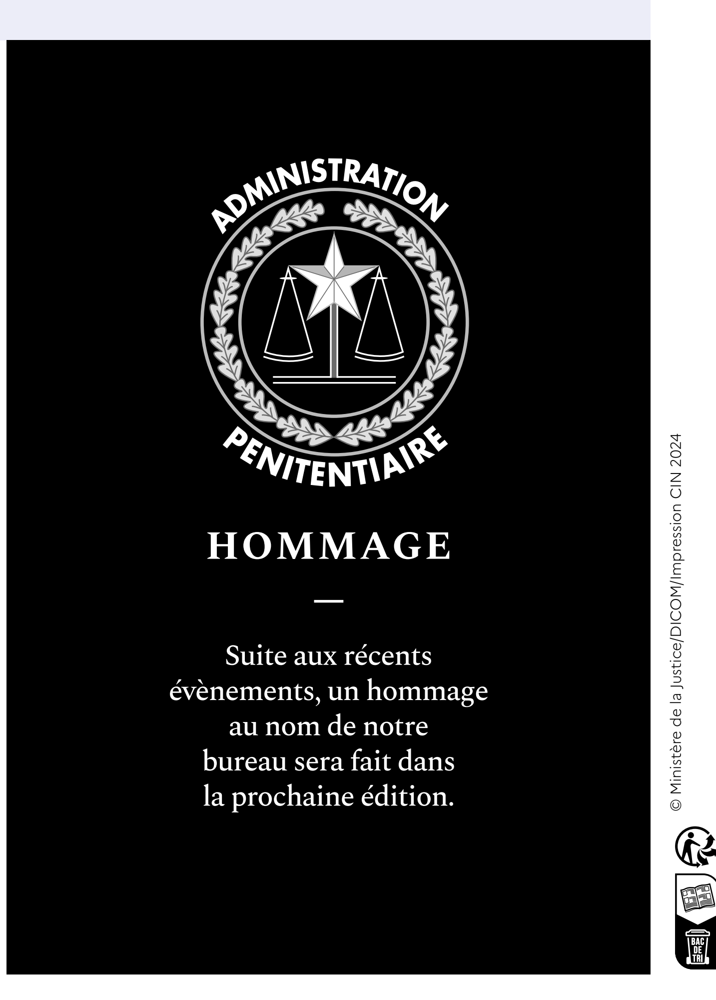
bientôt disponible !

Retrouvez toutes les anciennes publications de l'administration pénitentiaire sur

justice.gouv.fr

onglet Documentation





HOMMAGE

—

Suite aux récents évènements, un hommage au nom de notre bureau sera fait dans la prochaine édition.



